



## LE GIF VOUS INFORME:

Chères habitantes et habitants du quartier de Florissant,

Plusieurs personnes nous ont interpellés au sujet de la création de la zone 30 km/h et plus particulièrement de la suppression des places de parc.

Le comité du GIF vous informe des éléments suivants :

- 1. Le Conseil communal a accepté la création des zones 30. Le préavis communal mentionnait clairement la condition suivante: «Stationnement privilégié (macaron): le système des zones 30 maintient l'offre quantitative existante sur le domaine public, par contre il ne définit pas de régime de stationnement».**
- 2. Le groupe d'habitants qui a lancé la pétition «plus de sécurité dans le quartier», pétition qui demandait la création d'une zone de rencontre, n'a jamais préconisé la diminution des places de parc sur le domaine public, au contraire.**

Le comité du GIF prend position comme suit:

Comme chacun a pu le constater, les travaux sont encore en cours. Le GIF regrette le manque de communication de la Municipalité à ce sujet. Il convient toutefois d'attendre la fin des travaux pour tirer un bilan complet. Sachez que votre comité a d'ores et déjà écrit au Centre technique communal en date du 28 juillet pour signaler que le nombre de places de stationnement (le soir) est actuellement insuffisant en dehors des périodes de vacances et qu'une suppression de places n'est pas acceptable.

Les personnes qui souhaitent poser des questions complémentaires ou faire part de leur mécontentement sont libres d'écrire selon les coordonnées ci-dessous :

*Ville de Renens, Service Urbanisme,  
Constructions et Infrastructures, Centre Technique Communal  
Rue du Lac 14 - CP 521 - 1020 Renens  
ou par mail: [ctc@renens.ch](mailto:ctc@renens.ch).*

Nous suivons toujours très attentivement l'évolution du dossier pour l'avenir de notre quartier. Vous serez informé dès qu'il y aura du nouveau.  
Merci à tous pour votre soutien.

Votre comité.

